

AGENT EN SUPPORT À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

SUR LE TERRAIN

Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) s'adresse autant aux entreprises misant sur la formation continue qu'aux travailleurs qui veulent améliorer leur profil d'employabilité. Ce cheminement offre la possibilité aux travailleurs ayant développé des compétences en lien avec la dotation, la formation du personnel, la rémunération, les lois, les politiques, les règlements et les programmes d'entreprendre une démarche RAC menant à l'obtention d'un diplôme reconnu.

PROFIL TYPE

- Habiletés interpersonnelles
- Capacité à communiquer efficacement
- Aptitudes à travailler seul et en équipe
- Sens de l'organisation et esprit d'initiative
- Rigueur et concentration
- Sens de l'éthique et de la discrétion
- Capacité de persuasion
- Bon niveau de français oral et écrit
- Capacité d'adaptation
- Habiletés politiques

BRANCHÉ SUR L'EMPLOI

- Entreprises manufacturières
- Entreprises de service
- Commerces de détail et de gros
- Agences de placement
- Organismes publics

EN POSTE

- Commis aux ressources humaines
- Adjoint au recrutement
- Agent de dotation
- Agent de placement
- Commis des services du personnel
- Commis à la formation

AGENT EN SUPPORT À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

LES AVANTAGES DE LA RAC

- Permet de faire reconnaître officiellement vos compétences et d'obtenir une attestation d'études collégiales reconnue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en optant pour un parcours différent.
- Offre la possibilité de procéder à votre inscription en tout temps.
- Propose une démarche flexible qui vous permet d'évoluer à votre rythme tout en demeurant en emploi.
- Assure un accompagnement offert par des professionnels expérimentés à l'écoute vos besoins.
- Permet de compléter une formation qui s'effectue principalement à distance.

AVIS AUX EMPLOYEURS

La RAC c'est aussi un processus de formation personnalisé pour les entreprises de la région :

- Rencontre d'information offerte en milieu de travail auprès de vos employés possédant une expérience significative dans le domaine;
- Bilan des acquis de vos employés au regard des compétences par le biais d'un processus de validation rigoureux;
- Formations adaptées à vos besoins et coaching dispensés par des experts;
- Mise en œuvre d'un plan d'action concret visant la reconnaissance de compétences selon des activités d'évaluations supervisées dans votre environnement de travail et à distance.

LES ACQUIS DE VOS EMPLOYÉS MÉRITENT D'ÊTRE RECONNUS!

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez-nous ou visitez le cegepgranby.ca/rac

SERVICE DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

385, rue Principale, Granby QC
450 372-6614, poste 3221
rac@cegepgranby.qc.ca



AGENT EN SUPPORT À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) – LCA.DT

RAC

CHEMINEMENT RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

CONTRIBUEZ À LA GESTION
de la plus grande richesse
d'une entreprise!



AGENT EN SUPPORT À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

13 COMPÉTENCES

- Analyser la fonction de travail de l'agent en support à la gestion des ressources humaines et situer son rôle dans l'entreprise
- Utiliser les possibilités des logiciels d'application courante à des fins de gestion des ressources humaines
- Communiquer avec diverses personnes en milieu de travail
- Assister le gestionnaire dans l'application et le respect des lois reliées à la gestion des ressources humaines
- Assister le gestionnaire dans le processus de dotation
- Appliquer la politique de rémunération de l'entreprise
- Effectuer les opérations reliées à la paye
- Assurer la gestion administrative de la formation
- Interagir dans un contexte de support à la gestion des ressources humaines
- Contribuer à la gestion des relations de travail
- Participer à l'élaboration et à l'application de la politique et du programme de santé et de sécurité au travail
- S'intégrer au marché du travail
- Corriger les fautes grammaticales et linguistiques des textes français liés au monde des affaires

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans et posséder une expérience significative dans le domaine lié au programme d'études ciblé.
- Détenir un diplôme d'études secondaires (ou une équivalence officielle émise par le ministère ou une formation jugée suffisante par le cégep).

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE RAC

